

Faire son bilan

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

﴿ قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا مِنْ رَحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَعْفُرُ الدُّنْوَبَ جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴾

سورة الزمر 53

عَنْ شَدَادِ بْنِ أُووِسٍ عَنِ النَّبِيِّ saw قَالَ :

« الْكَيْسُ مَنْ دَانَ نَفْسَهُ وَعَمِلَ لِمَا بَعْدَ الْمَوْتِ، وَالْعَاجِزُ مَنْ أَتَيَ نَفْسَهُ

هَوَاهَا وَتَمَنَّى عَلَىِ اللَّهِ »

التَّرْمِذِيُّ، صِفَةُ الْقِيَامَةِ، ٢٥

Mes chers frères !

Allah le Très-Haut, le Maître absolu de toute chose, dit dans un verset concernant le temps : « **Il fait que la nuit pénètre le jour et que le jour pénètre la nuit. Et Il a soumis le soleil à la lune. Chacun d'eux s'achemine vers un terme fixé. Tel est Allah, votre Seigneur : à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte.** »¹

Le calendrier de la civilisation islamique est le calendrier hégirien, qui prend comme point de départ l'Hégire de notre Prophète (saw). La période des Trois mois que sont Rajab, Cha'bâne et Ramadan, le jeûne du Ramadan et l'Aïd al-Adha sont déterminés par le calendrier hégirien. Quant au calendrier grégorien, c'est celui que nous utilisons dans notre vie quotidienne.

Nous entamerons jeudi prochain une nouvelle année civile. Le temps s'écoule vite et voilà qu'une année s'achève sans que nous ayons eu le temps de la voir passer.

Chers croyants !

Nous ne sommes que de passage dans ce monde et Seul Allah est Éternel. Gardons à l'esprit son côté temporaire et ne gaspillons pas le don de la vie dans la poursuite de nos désirs. Allah le Très-Haut dit dans le Coran : « **Voici comment Nous châtions celui qui outrepasse les limites et ne croit pas aux signes de son Seigneur. Mais le châtiment de l'au-delà est bien plus sévère et plus durable.** »² Comme vous le savez, en islam, le gaspillage est interdit, et le pire des gaspillages est de perdre son temps en futilités.

Chers fidèles !

Un croyant ne néglige pas le dépôt que constitue sa vie et s'efforce de vivre conformément à la sagesse de sa création. Sans aucun doute, une telle vie en accord avec le but de notre existence est celle qui suit le Coran et la Sounna.

L'une des responsabilités les plus importantes du serviteur est de se poser cette question comme cela est dit dans le Coran : « *Fe eyne tezheboûn ?* », c'est-à-dire « *Où allez-vous donc ?* ».

Un croyant doit régulièrement demander des comptes à son âme comme nous l'enseigne le Messager d'Allah (saw) : « *Faites vos comptes avant d'être jugés, et pesez vos actes avant qu'ils ne soient pesés.* »³

Chers musulmans !

À l'occasion de la nouvelle année, de nombreuses célébrations excessives ont lieu, où les limites du halal sont souvent franchies. Sous prétexte de divertissement, les gens perdent raison, dépensent sans compter, nuisent aux autres, et consomment sans limite. Or, le musulman n'a pas le droit d'agir à l'encontre de la morale de l'islam. Évitons ces célébrations du Nouvel an, et ne commettons pas de péchés. Allah le Très-Haut dit : « **Dis : Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.** »⁴

Qu'Allah nous accorde la santé et nous permette d'œuvrer dans le bien. Qu'Il fasse en sorte que le reste de notre vie soit meilleur que ce qui l'a précédé. Âmîne !

¹ Sourate al-Fâtir, 35:13

² Sourate Tâ-Hâ, 20:127

³ Tirmidhî, Kiyâma, 2459

⁴ Sourate az-Zoumar, 39:53